La macabre découverte d'un cultivateur de Laventie

En labourant, il déterra des ossements de femme

Un jeune domestique de ferme, André Boulingues, 17 ans, au service de M. Léon Dammessent, cultivateur à Croix-de-Pattes, était en train de labourer un champs à Laventie, quand le soc de sa charrue fit sortir de terre un peigne de femme.

Intrigué, il creusa avec une bêche et ramena un crâne. Le cultivateur, averti, fouilla le sol à son tour et retira de nombreux ossements contenus dans une couverture déchiquetée par l'humidité, deux autres peignes de femme, plus petits que le premier, et un portemonnaie contenant 0 fr. 20 en deux pièces de 0 fr. 05 et une de 0 fr. 10.

M. Dammessent, après avoir mis les ossements dans un sac, qu'il enterra, alla informer le maire de Laventie de sa macabre trouvaille.

La gendarmerie a ouvert une enquête sur cette découverte mystérieuse, qui trouble au plus haut point l'opinion publique.

A l'aide d'une famille malheureuse

NOUVEAUX ENVOIS

Nous avons encore reçu à l'adresse de Mme veuve Caffier, d'Estrée-Blanche et de ses six petits enfants, dont nous avons signalé la noire misère, les sommes suivantes :

Produit d'une quête faite par Mme Alfred Horvatte, de Billy-Montigny	29 15
La société des « Longues Pipes », chez Thobois, à Montigny-en-Gohelle	16 »»
Quête faite par une famille réunie chez Demeulemeester Marcel, estaminet, 7, rue du VieuxMoulin, à Fives	12 »»
Mailly Henri, secrétaire du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais	10 »»
Mailly Alfred, dépositaire du « Réveil du Nord », à Nœux-les-Mines	10 »»
M. et Mme Leleu Henri, route Saint-Sauve, coron Nottelet, à Marly-lez-Valenciennes (Nord)	5 »»
Mlle Emilienne Leleu, écolière) même adresse)	5 »»
D'une jeune fille de la rue de l'Epeix, à Valenciennes, A. D.	10 »»
Hérin Octave, à Estrées, par Arleux	5 »»
Quête faite par les ouvrières de l'atelier de couture Deleval-Derache, à Labuissière	10 »»
Après chansons, quête faite par le camarade Bigotte, chez Léon Delcourt rue de Tournai, Lille	5 40
Une heureuse grand'mère	10 »»
Un groupe d'ouvrières de la faïencerie n° 1 du Moulin des Loups, à Saint-Amand (Nord)	20 »»
M. et Mme Vanmeenen-Vanhée, 355, rue de Lille, à Marquette-lez-Lille	25 »»
Quête faite par un groupe d'amis chez Berger, 421, avenue de Dunkerque, à Lomme	46 40
Montant d'une collecte faite dans la famille à l'occasion de la remise de la médaille d'argent du Travail, à M. Van Os, à Lezennes	26 75

Nous avons envoyé cet argent à Mme veuve Caffier, au nom de qui nous remercions ces nouveaux donateurs.

On a découvert un cadavre dans une cave à Biache-St-Vaast

Dans la matinée de lundi, vers 9 heures un jeune porteur de journaux, de Biache-Saint-Vaast, en passant près d'une cave mise à découvert par le déblaiement, aperçut un corps qui émergeait de l'eau contenue dans cette cave.

A ses appels, on accourut immédiatement et on retira le cadavre qui portait à la tempe une grave blessure. Il fut reconnu qu'on se trouvait en présence du corps de M. François Capron, un honorable habitant de la commune.

On croit que M. Capron, en quittant le soir précédant un estaminet voisin, est tombé dans la cave et qu'il s'est fait sa blessure à la suite de sa chute.

On ne sait si la mort doit être attribuée à cette blessure ou à une congestion.

Nos marins bien reçus en Australie

Londres, 16. — Une dépêche de « Adélaïde Australie » au « Times », en date du 15 janvier, annonce que les officiers et les marins du croiseur français « Victor Hugo » ont été l'objet d'un accueil enthousiaste.

Les journaux soulignent le fait que la fraternité consacrée par le sang versé en commun est plus forte que les divergences politiques ou diplomatiques.

On se bat à Dublin, à coups de bombes et de mitrailleuses

Dublin, 16. — Au cours des combats à coups de bombes et de mitrailleuses, qui ont eut lieu ce soir sur divers points de Dublin, huit personnes ont été blessées, dont quatre soldats, un prêtre catholique et une femme. Cette dernière est très grièvement atteinte.

Les cinq hommes exécutés ce matin avaient été condamnés à mort pour avoir été trouvés en possession d'armes.

Pour remédier à la crise de l'habitation

Une Commission s'est réunie, présidée par le Ministre de l'Hygiène

La Commission chargée d'étudier les moyens de faciliter la reprise de la construction et de remédier à la crise de l'habitation s'est réunie sous la présidence de M. Paul Strauss, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

M. Paul Strauss a fait un exposé sommaire de la question et a exprimé le vœu que la collaboration des compétences parlementaires et techniques, celle des représentants des grandes administrations, des organisations patronales et ouvrières, aboutisse dans un très court délai à des propositions précises.

Un échange de vues sur cet important problème eut lieu ensuite; y prirent part : MM. Loucheur, Frédéric Brunet, Gaston Japy, Louis Daussel, Bovier-Lapierre, Henri Sellier, Larmeroux et Paul Strauss.

Deux sous-commissions furent ensuite désignées : l'une s'occupera des questions techniques, l'autre étudiera les moyens financiers; leurs travaux devront être terminés avant le 15 février.

A la Cour d'Assises du Nord

Le rôle de la seconde audience des Assises du Nord comportait les deux affaires suivantes :

Un père indigne à Rubrouck

L'accusé est un sieur Jules Tanchon, 49 ans, journalier à Rubrouck (arrondissement d'Hazebrouck). Cet individu aurait abusé de sa fille, âgée de 21 ans.

Les débats ont lieu à huis-clos.

Jules Tanchon est **CONDAMNE A CINQ ANS DE PRISON.**

Le crime d'un ivrogne à Fourmies

Loiseaux Jules, né à Fourmies le 5 novembre 1876, marchand de légumes, demeurant à Fourmies, est accusé de meurtre. L'accusation lui reproche les faits suivants :

Le 10 juillet 1922, Jules Leclercq, revenant le soir de son travail, entrait chez sa sœur, Juliette Leclercq, femme Loiseau, marchande de légumes à Fourmies.

Il découvrit la malheureuse étendue, le visage ensanglanté, dans l'écurie. Transportée à l'hôpital, elle y expirait le surlendemain.

Une enquête fut ouverte. Dans la maison de la victime, où régnait le plus grand désordre, on découvrit un poids en fonte d'un kilogramme qui, vraisemblablement, avait été l'arme du crime.

Les soupçons se portèrent immédiatement sur Loiseaux Jules, mari de la victime, qui fut arrêté.

En effet, Loiseaux, qui s'énivrait fréquemment, avait des discussions constantes avec sa femme qu'il frappait violemment. Le dimanche 9 juillet, veille du crime, ils se disputèrent toute la journée et une partie de la nuit. Le lendemain la querelle reprit, à 2 heures de l'après-midi, la dame Loiseaux se réfugiait chez une voisine, Mme veuve Boulanger lui montrant la trace des coups que venait de lui porter son mari. Celui-ci fit alors irruption chez la femme Boulanger saisit sa femme à la gorge et la ramena chez lui en la frappant. Et le soir, vers 4 h. 30, une autre voisine, habitant une maison contiguë à celle de Loiseaux, entendit le bruit sourd de la chute d'un corps et la voix de l'homme qui s'écriait : « Tiens... il y a assez longtemps que tu me fait enrager. » Il venait de tuer sa femme.

Une heure après, le meurtrier se rendait au café Beuleaux et y faisait plusieurs parties de zanzibar. Il n'est donc pas douteux qu'au moment du crime il n'était pas dans un véritable d'ivresse. Mais dès son arrestation ,bien que n'étant que légèrement pris de boisson il prétendit ne plus se rappeler rien.

Au cours de l'information, ne pouvant pas contester les charges accablantes relevées contre lui, il s'est borné à dire qu'il était possible qu'il ait tué sa femme mais qu'il ne se souvenait de rien.

L'accusé a déjà été condamné plusieurs fois pour contrebande et pour coups. Les plus mauvais renseignements sont fournis sur lui.

Le verdict

LOISEAUX EST CONDAMNE A DIX ANS DE TRAVAUX FORCES ET VINGT ANS D'INTERDICTION DE SEJOUR.

Défenseur : Me Jardel.

L'infanticide de Thun

Le jugement de cette affaire, que nous avons exposée dans notre numéro d'hier, a été rendu à l'audience de mardi.

Laure Rosive, 23 ans, servante, à Thun, inculpée d'infanticide est **CONDAMNEE A TROIS ANS DE PRISON AVEC SURSIS.**

Le record des divorces

Londres, 16. — Dans la seule journée d'aujourd'hui, le juge de la cour des divorces a statué sur 229 cas, dans lesquels la séparation de fait des époux a été rendue définitive par le divorce.

La Journée Sportive

La Causerie du Mercredi

Le Football; ses règles; ses termes

Dans le « Réveil du Nord » du jeudi 11 janvier, nous avons commencé l'étude du football association de ses règles et de ses termes.

Nous avons rappelé que la Jeunesse Française s'adonnait de plus en plus à l'association, sport éducatif et moral. Nous avons rappelé également les origines de ce jeu, son implantation en France, ses débuts pénibles, sa vogue actuelle.

Nous avons expliqué également, en quelques lignes, la signification de certains mots anglais, employés couramment par les « toccers ».

Nous continuerons aujourd'hui notre étude ceci afin de répondre aux nombreuses demandes qui nous ont été adressées de divers côtés.

Free-kirck (coup de pied franc). Ce mot n'est guère employé sur nos terrains ; on l'appelle communément « coup franc » ;

Knoch (cogner) n'est pas utilisé en association ; Hold (tenir ou empêcher de jouer un adversaire) s'emploie encore moins. Coup franc, tel est le mot dont se servent les spectateurs.

Penalty kick mark (point de réparations), c'est-à-dire l'endroit où doit être placé le ballon lorsqu'un penalty (coup de pied de réparation), est accordé à l'une ou l'autre des équipes en présence.

Référée (arbitre), chacun connaît ce mot, terme également peu usité dans nos régions.

Shoot (coup de pied avec lequel on frappe le ballon. Tous les footballers (joueurs de football) jeunes, nouveaux ou anciens, connaissent ce terme. Sur les places publiques, on entend les footballers en herbe, crier à leurs partenaires : « mais, shoote ! ». Combien parmi cette jeunesse qui, plus tard, fera partie de nos clubs et assurera leur avenir et leur vitalité, comprennent le sens exact de ce mot ? Très peu certainement.

Nous arrivons au mot « Trip ». Nous connaissons pas mal de pratiquants de la balle ronde qui ne pourrait nous expliquer la traduction de ce mot. Lorsque nous leur dirons que cela signifie croc-en-jambes, ou plutôt croche-pieds, bien des amateurs seront surpris de ne pas encore avoir entendu ce mot sur nos terrains. Il vaut mieux pour nous qu'il ne fasse pas son apparition ; nous avons assez de termes anglais !

COMMENT ON ETABLIT UN TERRAIN

Les terrains de football, selon les nouveaux règlement officiels de la F. I. F. A. doivent avoir une longueur minima de 91 mètres, maxima 119 mètres. La largeur varie entre 45 m 50 et 92 mètres minima.

Ils sont délimités par des lignes de touche des lignes de buts. Sur les terrains doivent exister une main courante, c'est-à-dire un espace d'environ deux mètres qui sépare le terrain des spectateurs. Ceci, afin de permettre aux joueurs de disposer d'un certain emplacement pour la remise en touche, ou en cas de coup de pied de coin. Il permet également au linesmen (juge de touche), sans être dérangé par le public, de signaler à l'arbitre les sorties du ballon.

La surface de but est peu connue, celle de réparation intéresse davantage les joueurs Celle-ci doit mesurer en largeur 19 m. 28, en longueur 16 m 17 Attention aux centimètres ! Ou sans cela, la rencontre pourrait être entachée d'irrégularité. H. P.

Football-Association

Football Club de Marquette

F. C de Marquette 1 et Union Sportive Roubaisienne 1 font match nul, par 2 buts à 3. Superbe partie, où les Roubaisiens opposèrent aux locaux, une magnifique défense.

L'arbitrage de M. Bernard fut apprécié.

Equipe 2 bat O. S. R. 2, par 5 buts à 2.
Equipe 3 battue par O. S. H. 3, 3 buts à 0.
Equipe 4 battue par C. L. 2, 1 but à 0.

Demandes de matches

L'Amicale Sportive Mouvalloise affiliée à la F.F.F.A demande matches contre équipe débutante, pour toute la saison. Ecrire au secrétaire : Ecole des Garçons, Mouvaux, par Roubaix.

Un beau geste

Nous apprenons, au dernier moment, que le Sporting-Club Fivois, qui doit rencontrer dimanche 21 janvier, la Turgotine de Roubaix, en un match comptant pour le Championnat du Nord promotion, vient de décider que la recette totale de cette rencontre serait versée à la Mairie, au profit du Monument aux Morts de la Ville. De ce fait, tous les membres du S. C. Fivois auront à acquitter le prix de leur place

Classement général

	J	G	N	P	P	G	Pts
S. C. Fivois	8	8	0	0	46	5	24
O. S Hallunois	8	7	0	1	17	7	22
J. A. Armentières	8	2	2	3	19	19	16
U. S. Roubaisienne	8	3	1	4	17	17	15
F. C. Marquette	8	2	1	4	15	17	15
La Turgotine	7	2	1	4	8	15	12
F. C. S. Roubaix	7	2	1	4	13	19	12
U. S. Ronchin-Thumesnil	8	0	0	8	3	35	8

Gymnastique

Union des Sociétés Lilloises de Gymnastique

L'Union des Sociétés Lilloises de Gymnastique organise son concours de classement annuel en deux séries, les 21 janvier et 4 février.

Le 21 janvier aura lieu boulevard des Ecoles, les épreuves de course, jet de boulet, saut en hauteur, saut en longueur, saut à la perche, jet et levé de pierre pour toutes les catégories.

Le 4 février auront lieu au Gymnase, place Sébastopol, les épreuves aux appareils.

Dimanche 21 janvier, les concours commenceront à 8 h. 30 Rassemblement des gymnastes, à l'« Alliance », 36, rue d'Arras, à 8 heures précises.

Les Potins de la Semaine

Nouvelles de partout et d'ailleurs

On dit que M. Dewulf, vice-président du S. C. F. qui a démissionné, a accepter de rester en fonctions jusqu'en 1925. Toutes les factures devront lui être adressées, mais il a oublié de nous donner son adresse.

— Nous avons rencontré hier, rue Neuve, à Lille, M. Lefebvre, de Fives, conduisant une baladeuse chargée de nombreux porte-voix, qui seront distribués aux spectateurs, lors des matches ou Fives figurera.

— Contrairement à ce que nous avons publié La Gauloise, d'Hem, continuera à jouer le Championnat du Nord. Ses matches avec Termonde, étant résiliés d'un commun accord.

— On dit que le C. A. Roubaisien convoquera ses joueurs à 11 heures, au vestiaire, pour jouer à 14 h 15 Ceci, afin d'éviter le fâcheux incident de dimanche dernier où trois carastes se présentaient sur le terrain à 14 h. 35. Leur étonnement fut grand lorsqu'ils apprirent que le C. A. R. avait match perdu.

— On dit qu'un arbitre, qui fonctionne habituellement dans la région extra muros de Lille serait qualifié l'an prochain aux « Généraux ».

— On dit que le F. A. Moulin de Roubaix interjetterait appel au Comité de la Ligue du Nord contre la déclaration d'Hem, qui vient de décider de continuer à disputer les championnats.

— On dit que les terrains municipaux de Roubaix sont toujours en excellent état.Malgré les pluies, la boue, les trous et l'absence d'herbe, on peut y jouer n'importe quel match de championnat. Avis aux clubs, dont les terrains sont parfois impraticables.

— On dit que le Football-Club des Sports de Roubaix, pardon le F. C. de Roubaix, a diminuer son titre pour réunir les initiales d'une grande firme roubaisienne, qui subviendra aux immenses besoins de ce groupement. Voilà ce qui s'appelle encourager le sport.

— La Commission Terrienne, sur l'avis de son secrétaire, vient de terminer les classements des équipes de promotion, de seconde, de troisième divisions et des équipes inférieures de division d'honneur. Nous serons en mesure l'an prochain de pouvoir les publier entièrement.

— On dit que le Sporting-Club Tourquennois fera distribuer chaque dimanche Grand-Place de Tourcoing, près du kiosque, deux mille tickets gratuits. Ceci pour amener un peu de spectateurs autour du vaste ground de la rue de Varsovie.

— On annonce de Roubaix, la formation d'un groupe de supporters (allez, Auguste). Meilleurs vœux à ce nouveau groupement.

— On dit que Coudas, de Douai, est alité depuis le match nul du S. C. Douai contre A. S. Tourcoing. A notre ami, nos meilleurs vœux de rétablissement.

— On dit que le C. S. de Calais va intenter un procès à la J. S de Desvres, pour l'avoir battue sur son propre terrain. Attendons les résultats de l'enquête.

— Un club de promotion de l'Artois, profitant de la présence d'un soldat permissionnaire, fit jouer ce dernier, au cours d'un match vient et parvint à s'adjuger la seconde place du championnat. Or, le militaire ne possédait pas le « carton vert ». Le bureau du district vient d'être saisi de l'affaire. Gros procès en perspective. Gare la corvée ou la boîte !

— On dit que... ah ! non, assez pour aujourd'hui ! La suite à mercredi. H. PAREYN.

Cyclisme

Un challenge vélocipédique à Dunkerque

La Commission Municipale des Fêtes, dont le dévoué et si actif président est M. Albert Boussaert, met actuellement, en accord parfait avec le Comité départemental de l'Union Vélocipédique de France, l'organisation d'une grande compétition cycliste qui aurait lieu le 1er juillet prochain, c'est-à-dire le jour du racroc de laDucasse.

Cette course prendrait nom : Challenge Vélocipédique de la Ville de Dunkerque.

Pour le faire disputer, il sera fait appel aux sociétés et clubs cyclistes de cinq départements, dont le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne et les Ardennes.

De très nombreux prix en espèces seront offerts aux lauréats.

De plus, cette manifestation sportive sera dotée d'un bronze magnifique qui sera remis à la Société dont les coureurs se seront le mieux classés.

Nous aurons occasion de revenir sur une organisation aussi belle de promesses et aussi utile au point de vue propagande cycliste.

Hippisme

Courses à Vincennes

1re Course — Tyrolienne J. Forcinal, g. 37.00, p. 19.50 ; 2. Tigre Premier Hervé, p. 32.50 ; 3. Tipperary Picard, p. 32.00.

2e Course. — 1. Tirolienne H. Forcinal, g. 37.00, p. 13.00 ; 2. Toledo Vieil, p. 12.00 ; 3. Thionville II Favard, p. 33.00.

3e Course. — 2. Qui va là M. Drudes, g. 117.00 p. 33.50 ; 2. Perles Vandeghinste, p. 12.50 ; 3. Sceptre Prunell, p. 22.00.

4e Course. — 1. Rachel Dufour, g. 22.00, p. 13.50 ; 2. Qui Vive Vandeghinste, p. 24.50 ; 3. Qualifiée II Runz, p. 34.50.

5e Course. — 1. Salle Favart Capovilla, g. 34.50 p. 16.50 ; 2. Sceptre La Meche Ockhorst, p. 22.50 ; 3 Oquetie M. Adèle, p. 14.00.

6e Course. — 1. Sulppres Lintanf, g. 49.50, p. 19.50 ; 2. Rosel Courtede, p. 70.00 ; 3. Rejane Cnudde, p. 21.00.

Le temps d'aujourd'hui

BRUMEUX

Ciel couvert, très brumeux, avec quelque bruine.

DERNIERE HEURE

Le Charbon de la Ruhr

"Pas une tonne ne sera livrée" disent les Allemands

Berlin, 16. — Une note publiée par l'*Agence Wolff* déclare qu'il n'y a rien de vrai dans les informations des journaux français sur le consentement des industriels de la Ruhr à reprendre les livraisons de charbons à la France et à la Belgique.

Les Associations minières, dit la note *Wolff*, ont exprimé très clairement leur point de vue et aucun ordre militaire ne peut rien changer à cette attitude Pas une tonne de charbon ne sera livrée sans l'autorisation du commissaire d'Empire pour le charbon.

"Pas un manquement ne sera toléré" affirme le général Degoutte

Essen, 16. — Cet après-midi a eu lieu, à trois heures, au quartier général de Dusseldorf une réunion des généraux Degoutte Simon et Danvigne avec M. Costa, chef de la mission d'ingénieurs de la Ruhr Les industriels allemands de la région qui avaient été convoqués se sont présentés.

Les autorités Alliées ont fait connaître aux propriétaires de mines allemands qu'ils seraient rendus personnellement responsables des manquements dans les livraisons de charbon. Ces derniers ont tenté d'entamer une discussion, mais leurs interlocuteurs alliés ne s'y sont pas prêtés.

Les industriels allemands n'ont pas fait savoir s'ils persistaient ou non dans leur refus de poursuivre les livraisons à la France et à la Belgique.

Le personnel minier, s'il travaille, sera bien traité

Un peu après, vers quatre heures, les mêmes autorités alliées ont eu, une entrevue avec les syndicats ouvriers allemands de la région. Ils leur ont exposé leurs vues sur la situation les assurant des bonnes dispositions des gouvernements Alliés à l'égard du personnel ouvrier de la Ruhr. Ces déclarations ont reçu un accueil favorable des intéressés.

Comment correspondre avec les poilus de l'armée d'occupation

« Les mesures indiquées ci-après ont été prescrites en vue de l'acheminement des correspondances des militaires envoyés en renfort à l'armée du Rhin.

» Tant que l'autorité militaire n'aura pas fait connaître aux intéressés le numéro du secteur postal desservant leur unité,ces correspondances devront être acheminées sur le « Secteur n. 219, bureau frontière D ».

» Il est rappelé que les correspondances à destination des militaires précités ne doivent porter comme destination que l'indication du secteur postal *à l'exclusion de tout nom de localité.*

» Ci-après la liste des secteurs postaux de l'Armée du Rhin desservis par le bureau frontière :

« 2 — 4 — 23 — 25 — 27 — 31 — 34 — 47 — 77 — 96 — 109 — 131 — 132 — 154 — 180 — 191 — 192 — 204 — 205 — 207 — 209 — 219 — 257 — 290. »

Un ordre sans réplique

Voici de nouveaux renseignements sur l'entrevue des industriels allemands et des autorités alliées :

A 15 heures 45, on les a fait entrer dans un salon étroit.

Le général Simon leur a déclaré qu'on les avait convoqués pour leur donner un ordre et lecture leur a été donnée en français et en allemand de la déclaration suivante :

« Les propriétaires des mines de la Ruhr. après avoir accepté, le 13 janvier, de reprendre les livraisons de charbon, le 15 janvier ont refusé, sur l'injonction de leur gouvernement de continuer les expéditions de charbon à destination de la France et de la Belgique. J'ai pour mission, dans ces conditions, de vous répéter que les ordres qui vous sont adressés par le Reichskommissar n'existent pas pour les autorités d'occupation. En conséquence, je vous répète aussi pour la deuxième fois, que vous devez reprendre demain, en vertu des ordres qui vous seront donnés par écrit, les expéditions que vous avez arrêtées. J'ajoute que, comme première sanction à l'interdiction de livrer qui vous a été adressée par votre gouvernement, l'occupation de Dortmund a été effectuée ce matin. Si vous persistez dans votre attitude actuelle, d'autres sanctions seront prises.

Le déclaration a été écoutée dans le plus grand silence.

— C'est tout ce que j'avais à vous dire, a ajouté le général Simon.

L'un des industriels se dressa alors pour protester, mais le général Simon l'arrêta dès les premiers mots :

« Je vous ai fait venir pour vous communiquer des ordres, il n'y a rien à ajouter ».

Un ordre écrit et nominatif d'avoir à reprendre les livraisons de charbon dès demain matin a été ensuite remis à chacun des industriels présents, qui sont ensuite sortis. Quelques-uns paraissaient très excités et l'un dit à assez haute voix : « Je préfère encore être arrêté que de reprendre les livraisons de charbon ».

Cette première séance n'avait pas duré plus de dix minutes.

La réunion avec les syndicats ouvriers eut lieu ensuite. Elle fut ce que nous avons déjà dit.

Des ingénieurs anglais voudraient partir comme volontaires dans la Ruhr

Ils offrent leurs services à M. Poincaré

Paris, 16. — M. Guéritte, ingénieur à Londres, Président de la Chambre de Commerce Franco-Britannique et de la Société des Ingénieurs Franco-Anglais, a écrit à M. Poincaré pour lui offrir les services, à titre privé, de 10 ingénieurs anglais qui voudraient partir comme volontaires dans la Ruhr pour collaborer, avec la mission de contrôle Alliée, à l'exploitation des charbonnages.

Le Président du Conseil a reçu également d'Angleterre des propositions de pilotes qui demandent à conduire les remorqueurs de trains de bateaux de charbon sur le Rhin.

M. Poincaré a transmis aussitôt toutes ces demandes au Ministre des Travaux Publics en l'invitant à y donner suite le plus largement possible.

Ces sympathies particulières ont produit une impression très favorable en France.

Un poste belge aurait été attaqué

Bruxelles, 16. — Le bruit court que selon des renseignements venus d'Allemagne,un incident se serait produit aujourd'hui dans la région tenue par les troupes belges dans la Ruhr. Un coup de feu aurait été tiré contre un poste belge gardant la pont.

On ne possède aucun renseignement au sujet de cet incident.

L'occupation de Dortmund se poursuit

Berlin, 16. — On mande de Dortmund à l'*Agence Wolff* : Les gares, les services l'exploitation des chemins de fer et les autres édifices publics ont été occupés par les français, à 14 heures. Une entrevue a eu lieu entre une députation d'officiers et le Maire de Dortmund.

La colère du Gouvernement allemand

Berlin, 16. — On communique à la presse l'information officieuse suivante :

Dans des milieux tenant de près au Gouvernement, on déclare qu'aussi longtemps qu'un soldat français ou belge se trouvera dans le territoire dont le traité de Versailles n'a pas prévu l'occupation, le Gouvernement se refusera à engager des négociations d'aucune sorte. La réquisition des mines elle-même ne décidera pas le Gouvernement à abandonner son point de vue.

Les industriels allemands seraient décidés à résister aux ordres des puissances occupantes

Dusseldorf, 16. — Un peu après la réunion de cet après-midi, les délégués des industriels allemands se sont rendus chez le Président du Gouvernement. Le bruit court avec persistance dans les milieux anglais qu'ils auraient décidé de résister et de ne point livrer de charbon aux puissances occupantes.

Une nouvelle sanction

Paris, 16. — A la suite de ce nouveau manquement pour les charbons, les gouvernements français et belge ont décidé de percevoir immédiatement pour le compte des Alliés l'impôt sur le charbon prélevé jusque-là par le gouvernement du Reich. L'Italie s'associera très certainement à cette mesure.

L'Italie offrirait sa médiation

Paris, 16. — De Rome, on annonce que le gouvernement italien offrirait sa médiation entre l'Allemagne et la France dans la question des réparations. Aucune proposition de ce genre n'est parvenue à Paris. Sans doute ce bruit a-t-il pour origine les récentes conversations du baron Romano Avezzana avec M. Poincaré.

On sait que, du côté italien, on cherche à tirer parti du moment actuel pour amorcer une conversation directe entre Rome et Berlin, mais il ne saurait être question d'une médiation à proprement parler.

FEUILLETON DU 18 JANVIER 1923 — N° 22

La Maison du Mystère

GRAND ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR

PAR JULES MARY

Adapté à l'écran par la firme ECLIPSE

PREMIERE PARTIE

A l'étang du Pré-Noir

Rudeberg était sur le seuil, éclairé par le soleil couchant, et criait de toutes ses forces :

— Il fallait me prévenir, monsieur le directeur, je vous aurais aidé...

Il entra, ramassa une chaise renversée, s'assit et, tranquillement, regarda tout ce désordre qui s'étalait autour de lui.

— Vous n'avez pas fouillé partout, dit-il paisible...

Et montrant la cloison qui séparait sa chambre de celle de Pascal.

— Il y a là quatre ou cinq briques qui s'enlèvent... Ça fait autant de trous... On y placerait facilement des photos et des clichés... Non ! vous ne voulez pas chercher ? Vous avez tort. Ce qui vous intéresse est ici... Voilà ! Et si vous aviez réussi en mon absence à mettre la main dessus, vous n'auriez pas perdu votre journée...

Il se versa le fond d'une cruche de vin dans un verre qu'il rinça.

— Il le but, rinça un autre verre et se pencha sur un tonnelet :

— Voulez-vous trinquer ?

— Merci ! J'ai échoué aujourd'hui. Je n'échouerai pas tous les jours...

Rudeberg riait encore. Et son rire était formidable d'ironie.

Il appuya un doigt sur sa paupière inférieure :

— Regardez donc la poussière que j'ai dans l'œil, mon garçon.

Après quoi il se pencha sur la cheminée où mijotait un pot-au-feu.

Dans un geste rapide que Rudeberg n'eut pas le temps d'apercevoir, Corradin étendit le bras et, dans la cruche à vin, versa tout le contenu d'un petit flacon.

— Sans rancune, monsieur Corradin, si vous voulez manger la soupe avec nous ?

— Alors, tu veux la guerre ?

— Moi, monsieur le directeur, fit le bûcheron stupéfait. Que le bon Dieu m'en préserve Comment ça serait-il possible que je me batte avec vous, qui n'avez point d'armes, alors que moi je les ai toutes?... La guerre, jamais de la vie !... Quand il me plaira, je vous donnerai des ordres, vous n'aurez qu'à obéir.

Corradin ne répliqua pas et presque aussitôt il sortit.

Rudenberg resta accroupi devant son pot au feu... Il avait quitté son air amusé et, redevenu sérieux, il réfléchissait :

— S'il n'a rien trouvé aujourd'hui, rien ne dit qu'il ne réussira pas demain...

Au milieu de la chambre était le tronc d'arbre mal équarri qui servait d'escabeau et sur lequel Corradin avait grimpé tout à l'heure. Avec une pince, il allait en faire sauter un morceau comme d'une alvéole dont les coupures étaient effacées par une couche de poussière.

Dans la cavité, étaient les deux clichés et les photographies.

Tout à coup, il s'arrêta, indécis, dans son geste.

Debout, il tournait le dos aux quatre petits carreaux qui formaient dans ce taudis l'unique fenêtre par où entrait le jour... Mais sur le mur en face de lui et qui avait été autrefois — se voyait encore — blanchi à la chaux, il vit, à plusieurs reprises, courir une ombre... Alors, il sourit, car il comprenait...

Corradin ne s'était pas éloigné et le guettait en se penchant, du dehors, contre les vitres.

Le cieil, s'inclinant de plus en plus, projetait dans la cabane son ombre allongée.

Rien dans l'attitude de Rudeberg ne trahit la moindre émotion et n'indiqua à l'espion qu'il avait été surpris.

L'ombre disparut.

Il y eut, dans les alentours de la cabane, un bruit de marche précautionneuse.

Fils-de-Famille avait l'oreille fine...

Il devina que Corradin s'en allait.

Alors, le sourire du bûcheron disparut...

— Il est évident que rien ici n'est en sûreté ! murmura-t-il.

Tout en réfléchissant, il alluma sa pipe, s'en fut jeter un coup d'œil au dehors dans la direction qu'avait prise Corradin, puis, revenant à la cruche sur un coin de la cheminée, il la remplit au tonnelet.

Il se versa un verre plein de vin, l'éleva un instant entre lui et la lumière du soleil — par habitude — mais cette fois sans en admirer la transparence, car il pensait à autre chose, et le vida d'un trait... Il le remplit encore et le vida de nouveau.

Et il tomba raide, comme si la terre avait manqué sous ses pieds.

En même temps, un rire bref, dehors, derrière la petite fenêtre aux quatre vitres.

Corradin avait fait mine de s'éloigner, puis était revenu à son poste.

Il ne perdit pas de temps...

Rudeberg avait dit, tout à l'heure, en le narguant :

« Ce qui vous intéresse est ici... »

Or Corradin jouait son va-tout et ce n'était pas un homme de demi-mesure. Tout à coup, depuis trois jours, sa liberté et sa vie chancelaient... Et, en bas, c'était l'échafaud...Grand criminel, certes, doué de sang-froid et d'audace.

Le voici dans la cabane, auprès du corps inanimé de Rudeberg. Il pourrait le tuer. Rien de plus facile. Mais ce second meurtre est inutile. Mieux vaut faire croire à un accident : Rudeberg, ivre, aura mis le feu à sa maison. Et il a péri victime de l'incendie.

En même temps, l'incendie détruirait clichés et photos.

Il éparpille, d'un coup de pied, les bûches qui flambent sous le pot-au-feu, saisit un tison, le promène sous le toit de chaume, le jette ensuite sur le lit, dans les mousses, les feuilles et les fougères sèches...

Après quoi, sûr de laisser derrière lui la dévastation, il s'esquive, gagne le bois et disparaît.

Le grand corps de Rudeberg s'est effondré près du lit...

Peut-être l'homme a-t-il eu conscience du danger, a-t-il vu clair la centième partie d'une seconde, dans cette nuit qui s'abattait sur lui, foudroyante... Ou bien, fût-ce, plus simplement, un geste réflexe instinctif ?... En tombant, ses mains saisissent les pieds de l'escabeau et s'y accrochèrent si fort qu'on pouvait croire que les dix doigts voulaient s'y incruster comme dix clous...

Autour du bûcheron, tout brûlait.

La masure s'emplissait d'une fumée intense où éclataient de rouges fulgurations.

Dehors, les flammes du toit de chaume s'élançaient joyeuses vers le ciel, où couraient des nuages eux-mêmes rougis par les feux du soleil couchant.

Or, le petit Pascal revenait de l'école, les mains dans les poches.

Il se hâtait, car il était tard. Son père devait l'attendre en préparant la bonne soupe grasse pleine de poireaux et de pommes de terre et l'enfant y pensait avec plaisir, car il était satisfait de lui-même, ayant bien travaillé En outre, le morceau de pain, emporté dans son sac pour le goûter de quatre heures, était loin, et depuis longtemps Pascal éprouvait un maître appétit.

Au tournat de la route, il s'arrêta avec une vive surprise...

Une lueur violente apparaissait dans les arbres. Souvent il les avait vues, ces clarités du ciel flamboyant au coucher du soleil, mais elles étaient immobiles et comme mortes, tandis que celles qu'il apercevait ce soir-là étaient vivantes, remuaient, se rapetissaient ou grandissaient... Et parfois un peu de vent les chassait en tourbillons pendant que des volutes de fumée s'enguirlandaient dans les hêtres de la bordure.

L'enfant eut une grande frayeur, cria et pleurant :

— C'est notre maison qui brûle...

Et il se mit à courir de toutes ses forces, son carton d'écolier lui battant dans le dos.

Le voici devant la masure embrasée.

Il appelle :

— Papa ! Papa !...

Il ne réfléchit même pas que son père peut très bien n'être pas là... qu'il y a beaucoup de raisons pour qu'il n'y soit pas... ou même qu'il soit parti pour chercher du secours... Il se jette dans la fournaise... Un instant il recule, aveuglé, suffoqué..., toussant... pleurant plus fort... Puis il s'élance de nouveau... Cette fois, il reparaît, traînant un poids qui doit être énorme, étant donné ses efforts...

Et ce poids, c'est le corps de Rudeberg.

Le corps de Rudeberg alourdi par l'escabeau qu'il n'a pas lâché et qui racle la terre derrière lui...

En même temps, le toit s'abat et de hautes flammes s'élèvent.

La masure n'existe plus...

A genoux près de son père, Pascal sanglote, en le caressant :

— Papa ! mon cher papa ! Tu n'es pas mort...

Les flammes ont été vues du village. Des secours arrivent, mais il n'est plus temps. L'incendie a achevé son œuvre. La misérable cabane n'est plus qu'un tas de braises crépitantes où surgissent des langues rouges toutes les fois que passe dessus pour les aviver un frisson de brise plus forte. *(A suivre).*

LA MAISON DU MYSTERE sera projetée dans tous les cinémas de la région.